*SAIPC*

Association reconnue d'utilité publique

Siège social : 42 rue Boissière 75116, Paris

01 53 63 32 80

Paris, le 13 juin 2023

**Assemblée Générale du 13 juin 2023**

**Rapport financier du Trésorier**

Le compte de résultat 2022 présente un déficit de déficit de 8324,89 € après un excédent de 4 289 € en 2021, un déficit de 4037 € en 2020, des excédents de 6 289 € de 2019, de 4384 € en 2018, et de 15 176 € en 2017.

En 2022 on constate une nette baisse de notre portefeuille boursier de 13 609 € (6,7 % à comparer à la baisse du CAC 40 de 9,5%) après une remontée en 2021 de 7 200 €.

On rappelle que l'association a conclu un placement auprès de la Banque Postale / CNE de 150 000 € brut sur un horizon de quatre ans, signé le 29 janvier 2019. La valeur de ce placement au 31 décembre 2022 est de 143 971 € après 153 536 € au 31 dec 2021. Au 31 mars 2023, sa valeur est remontée à 147 136 €. Ce placement a une garantie de plancher de remboursement au 31 décembre 2023 égal au capital investi net des frais de versement et minorés des frais sur encours, soit environ 142 500 € (frais sur encours 1% par an et frais de versement initial 0,9 %).

Ce placement LBP/CNE explique 9 565 € sur les 13 609 € de perte. Le reste vient d’une baisse de 12% des titres « Epargne Ethique Obligations » de la BTP, pour presque 4000 €. Le troisième placement boursier, en obligations du LCL, est resté quasiment stable. Au 31 mars 2023, sur l’ensemble de ces trois placements, la perte par rapport à fin 2021 est ramenée à 9 500 €.

Au-delà de ces fonds CNE bloqués jusqu’à janvier 2024 ou dont la valeur dépend de la bourse (BTP et LCL) , l’association dispose de 90 K€ liquides ou mobilisables sous quelques jours pour faire face à toute demande de prêt. L’essentiel étant sur un livret A associatif auprès de LBP.

Les produits financiers ont fortement cru à 1100 € essentiellement grâce à la croissance du taux d’intérêt du livret A (2% du 1er aout 22 au 31 janvier 23). Les frais financiers comprennent 270 € de frais de LBP et 30 € de BTP. Le compte courant LCL ne prélève aucun frais de gestion. En application d’une résolution de l’AG de 2022, le bureau s’est attaché à réduire les frais financiers imposés par LBP. Depuis avril 2023, les frais sont divisés par deux et le trésorier a accès par internet aux comptes LBP. La question de rester tri bancarisé (LBP, BTP et LCL) se pose.

Par ailleurs, les frais divers comprennent 59,88 € d’abonnement au service internet de overblog qui accueille le site saipc.fr, mis à jour régulièrement par le Trésorier.

Les cotisations (7532 €) ont été au niveau du budget et un peu au-dessus de celles de 2021 (7472 €) poursuivant une courbe ascendante : 6 056 €en 2020 et 5 093 € en 2019.

Il est à noter que le don à l'UNIPEF (1500 €), compte tenu de son soutien pour 2021, n'a été décaissé qu'en début 2023, comme l'an dernier. C'est pourquoi, le montant figure aussi dans le bilan.

S’agissant des prêts, sur les 24 en cours, 10 ont déjà fait l'objet d'une provision intégrale pour 24 811 €, 12 sont récents sans retard par rapport à l’échéancier de remboursement convenu ( 7 de FGS et 1 à un ingénieur des ponts et 4 des élèves -ingénieurs). S’agissant des 2 autres, ils ont fait l’objet de premiers remboursements, arrêtés depuis 2018, il reste 6500 € à rembourser. Nous avons fait des relances à ce jour sans retour, sauf de la part de Joseph ROSENSKY, qui doit encore 2700 € provisionnés à 100 % et qui pourrait reprendre le remboursement en 2023 ou 2024.

En conséquence, le compte de résultats et le bilan se présentent ainsi :





Le budget 2023 devrait présenter un excédent sous réserve de la bonne tenue de la bourse. Par ailleurs, le bureau cherchera fin 2023 un placement qui prendra la suite de celui auprès de la CNE. Il tiendra compte du bilan, à ce jour très mitigé, de ce placement dans les négociations qu’il mènera avec les banques. Il cherchera le meilleur compromis entre garantie de maintien du capital et rendement. Ce budget ne prend pas en compte la reprise des engagements de l’AEOI et le boni y afférent.



Le trésorier

Marc Sandrin